

# BUDGET 2023

## DES INVESTISSEMENTS PORTEURS DE DYNAMISME

L'Assemblée primaire est invitée à se réunir le 12 décembre 2022 pour, notamment, valider le budget de l'année prochaine. Les investissements nets prévus en 2023 totalisent CHF 38,4 mios, une somme encore jamais atteinte depuis l'existence de la nouvelle commune de Crans-Montana. Dans cette période conjoncturelle marquée par l'inflation, par la hausse des prix des énergies et des matériaux, la Commune de Crans-Montana se veut optimiste et prévoit d'insuffler un dynamisme fort dans l'économie locale.

Le financement de ces investissements est assuré tout d'abord par la marge d'autofinancement dégagée grâce à l'excédent de revenus du compte de fonctionnement (soit une moyenne d'environ CHF 20,0 mios depuis 2017). Ensuite, par le recours aux crédits d'engagement déjà acceptés par l'Assemblée primaire à hauteur de CHF 14,5 mios pour l'EMS intercommunal à Lens et de CHF 4,8 mios pour la crèche de Martelles.

Deux nouveaux crédits d'engagement seront soumis à l'Assemblée primaire du 12 décembre 2022 : le premier concerne les travaux de rehaussement de la digue du lac de Chermignon, propriété de la Commune de Crans-Montana (CHF 9,0 mios), le second pour la station de potabilisation à Plans-Mayens (CHF 10,0 mios).

Si le budget 2023 est ambitieux, il est aussi le reflet d'une gestion prudente et sélective. Les finances de la Commune de Crans-Montana sont saines, elles rendent possibles ces dépenses.

Au nom du Conseil communal, j'invite les citoyens de la Commune de Crans-Montana à venir nombreux le 12 décembre à Randogne : le détail des chiffres vous sera présenté et commenté avant de vous être soumis pour approbation.

Nicolas Féraud,  
Président de la Commune de Crans-Montana

